

SOCIETE NATIONALE DES CHEMINS DE FER TUNISIENS
DIRECTION CENTRALE DU DOMAINE FERROVIAIRE
DEPARTEMENT DU DEVELOPPEMENT DE L'INFRASTRUCTURE

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL
DCDF/DDI N° 05/2026

MISSION D'ETUDE DES LIAISONS FERROVIAIRES
MAHDIA - KSOUR ESSEF - EL JEM

La Société Nationale des Chemins de Fer Tunisiens (SNCFT) lance un appel d'offres national **géré par l'application TUNEPS** pour la mission d'étude des liaisons ferroviaires Ksour Essef – Mahdia – Eljem.

Le présent appel d'offres s'adresse aux **bureaux d'études ou groupements de bureaux d'études nationaux** de la catégorie **A1 ou A2** et signataires du cahier des charges relatif à l'exercice de l'activité du bureau d'études, approuvé par arrêté du Ministre de l'Équipement, de l'Habitat et de l'Aménagement du Territoire en date du 09/02/2009.

1. Obtention du cahier des charges et inscription sur le système TUNEPS

La participation au présent appel d'offres doit être **obligatoirement** en ligne à travers le système d'achat public en ligne **TUNEPS**.

Pour pouvoir télécharger le cahier des charges et participer en ligne au présent appel d'offres, les soumissionnaires doivent être inscrits au système d'achat public en ligne TUNEPS et doivent posséder un certificat électronique délivré par l'Agence Nationale de Certification Electronique « ANCE » permettant de se connecter en toute sécurité au système.

Pour plus de renseignements sur le système TUNEPS, un manuel d'utilisation détaillant toutes les procédures est disponible sur le site internet suivant www.tuneps-kit.tn

De même, les soumissionnaires peuvent contacter les services de l'unité d'achat public en ligne par téléphone sur le **N° (+216) 70 130 340** ou par e-mail sur l'adresse: Tuneps@pm.gov.tn

2. Contenu et validité de l'offre

L'offre préparée par le soumissionnaire doit être constituée des documents suivants:

- Une offre technique conformément à l'article 7.1 du CCAO.
- Une offre financière conformément à l'article 7.2 du CCAO.
- Les documents administratifs mentionnés à l'article 7.3 du CCAO.

Le soumissionnaire doit envoyer **obligatoirement** son offre à travers le système des achats public en ligne TUNEPS.

Ne sont acceptés par la procédure matérielle que les documents administratifs et techniques dont l'envoi hors ligne est expressément autorisé par l'article 7 du CCAO.

Les documents transmis hors ligne doivent parvenir par rapide poste ou déposées directement par porteur (contre remise d'un accusé de réception) au bureau d'ordre central de la SNCFT sis à la gare de Tunis Ville – Place Barcelone – 1001 Tunis.

Le soumissionnaire demeure lié par sa soumission pendant **cent vingt (120) jours** à compter du lendemain de la date limite de réception des offres.

3. Date limite de réception des offres et ouverture des offres

La date limite de réception des offres est fixée pour le **Mardi 11/08/2026 à 10h**. A cette date, la procédure en ligne sera close et aucune offre ne pourra être acceptée.

De même, les documents reçus hors ligne ne seront pas acceptés s'ils sont reçus après la date limite précitée. Le cachet du bureau d'ordre central de la SNCFT fait foi.

Les offres seront décryptées et ouvertes dans une séance publique le **Mardi 11/08/2026 à 10h15** au bureau N°258, 2^{ème} étage, gare de Tunis-Ville. Les représentants des soumissionnaires qui souhaitent y assister doivent être munis d'une procuration.